

Formation "Mûrir son projet d'installation"

Formation "Mûrir son projet d'installation"

Déroulé

Vous avez un projet d'installation agricole ou agrirurale ?

Vous vous posez des questions sur l'accès au foncier, la commercialisation, l'Agriculture Biologique, l'Agriculture Paysanne ... ?

Vous avez besoin d'aide pour chiffrer votre projet, choisir un statut, vous y retrouver parmi les nombreux interlocuteurs ?

Vous souhaitez confronter votre projet avec d'autres porteurs de projet et des interlocuteurs spécialisés ?

La Cant'ADEAR vous propose :
une formation de 6 jours pour
Mûrir son projet d'installation agricole,
du 4 au 25 avril 2013 à Aurillac

Infos complémentaires



Tarifs

Plus de renseignements

Cant'ADEAR
7 place de la Paix
15000 Aurillac
04 71 43 30 50
n° OF 83 15 030 89 1

Dates, lieux et intervenants

04 avr 2013

15000 Aurillac

H. Gaudon, Cant'ADEAR

09:30 - 17:30

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))